

N° 4841²

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2001-2002

**PROJET DE REGLEMENT
GRAND-DUCAL**

**concernant la participation du Luxembourg à la mission d'observation de
l'Union européenne aux élections générales en République du Nicaragua**

* * *

AVIS DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS

(18.10.2001)

Le projet de règlement grand-ducal a été déposé le 12 septembre 2001 à la Chambre des Députés par le Ministre aux Relations avec le Parlement, à la demande du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur.

Un exposé des motifs était joint au texte du projet de règlement grand-ducal.

Le projet a pour objet de permettre et de déterminer les modalités de la participation du Luxembourg à la mission d'observation de l'Union Européenne aux élections présidentielles et législatives en République de Nicaragua qui auront lieu le 4 novembre 2001.

La base légale du projet de règlement grand-ducal sous avis est constituée par la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix (OMP) dans le cadre d'organisations internationales.

Conformément à cette loi, le Ministre des Affaires étrangères a consulté la Commission des Affaires étrangères et européennes et de la Défense de la Chambre des Députés. Cette consultation a eu lieu au cours d'une réunion le 27 juillet 2001, lors de laquelle la Commission des Affaires étrangères et européennes et de la Défense a émis un avis positif au sujet de cette participation.

Par la suite la Chambre des Députés a été saisie de l'avis du Conseil d'Etat du 9 octobre 2001, dans lequel le Conseil d'Etat marque son accord avec le projet, sous réserve d'une observation concernant le préambule.

La Conférence des Présidents se prononce à l'unanimité en faveur du projet dans la version proposée par le Conseil d'Etat et rend par conséquent à son tour un avis positif concernant le projet de règlement grand-ducal.

Luxembourg, le 18 octobre 2001.

Le Greffier,
Pierre DILLENBURG

Le Président de la Chambre des Députés,
Jean SPAUTZ

